

**Organisme de formation : ARCHE TALENTS**

**SIRET : 39179046600083**

**Référence et Intitulé : MG003-3 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (TRACFIN)**

**Durée : 02h00**

**Type : Module E-Learning**

**Public :**

Professionnels de l'immobilier (titulaires de la carte pro. et collaborateurs habilités)

**Objectifs pédagogiques :**

- **Comprendre** le cadre légal et réglementaire de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- **Identifier** les obligations des professionnels de l'immobilier en matière de vigilance et de déclaration de soupçons.
- **Apprendre** à détecter et évaluer les risques spécifiques liés au blanchiment de capitaux dans des situations professionnelles.
- **Analyser** des cas pratiques de non-conformité et leurs conséquences légales et professionnelles.
- **Garantir** une pratique professionnelle conforme aux obligations TRACFIN et aux attentes des régulateurs.

**Pré-requis :**

Aucun

**Programme :**

## Cadre légal et obligations TRACFIN

- Les textes clés : Code monétaire et financier, directives européennes, et rôle du GAFI.
- Obligations légales des professionnels de l'immobilier : vigilance, conservation des documents, et déclaration de soupçons.

## Identifier les risques spécifiques

- Typologies de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme dans l'immobilier.
- Indicateurs d'alerte et détection des opérations suspectes.

## Études de cas réels et conséquences

- Analyse de cas pratiques illustrant des manquements aux obligations TRACFIN.



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**

9 Rue du Docteur Herpin

37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € € - APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité : 24370311137

Auprès de la Préfecture de la Région Centre

N° SIRET : 39179046600083

N° TVA Intra. : FR03391790466

- Exemples concrets de sanctions légales et professionnelles pour non-conformité.

#### **Mise en œuvre pratique et outils**

- Guide pour remplir une déclaration de soupçon.
- Procédures internes et bonnes pratiques pour se conformer aux exigences TRACFIN.

#### **Évaluation finale**

- QCM final pour valider les acquis.

#### **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Formation 100% en ligne (e-learning)

Avec vidéos, textes, cas pratiques, chats et quiz interactifs.

Accessible 24h/24 et disponible sur le compte Apprenant dès l'achat.

Expert métier : Maître Mélinda GAGLIOTTI - Avocat Directeur Associé RYDGE AVOCATS.

#### **Coordonnées pour support :**

- E-mail : [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com)

- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h)

#### **Moyens d'évaluation :**

Quiz à chaque étape complétés par un quiz final.

Feedback immédiat.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

#### **Matériel nécessaire :**

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur recommandé : Chrome.

#### **Accessibilité PSH :**

Référentiel : RGAA 4.1.2.



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**  
9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours  
Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137  
Auprès de la Préfecture de la Région Centre  
N° SIRET : 39179046600083  
N° TVA Intra. : FR03391790466